

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2015

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément aux dispositions du *Code municipal*, il est de ma responsabilité de vous présenter aujourd'hui le rapport annuel de la mairesse sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2015 de même que les résultats vérifiés pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2014. Ce rapport comprend également la liste des contrats comportant des dépenses de 2 000 \$ et plus totalisant 25 000 \$ et plus, ainsi que la liste des contrats dépassant 25 000 \$. Ces listes sont publiques et pourront être consultées sur notre site internet www.stadolpheedhoward.qc.ca ou à l'hôtel de ville dès la semaine prochaine.

Il faut noter que lors de notre entrée en fonction, en novembre 2013, le Conseil héritait d'une situation financière peu reluisante avec une dette de 10 M\$, et un très maigre surplus cumulé non affecté de 103 000 \$. L'année 2013 s'est terminée avec un déficit de 29 000 \$.

Quant au Mont-Avalanche et au Centre plein air, l'année 2013 s'est soldée par un déficit cumulé (2012-2013) de **278 000 \$**, dont 80 150 \$ pour la seule année 2013. Nous avons dû inclure ce déficit cumulé dans nos États financiers consolidés. Le déficit réel de la municipalité pour l'année 2013 était donc de 205 000 \$ (278 000 \$ moins le surplus cumulé de 74 000 \$). Il est évident que nous devons éventuellement effacer ce déficit. Avec de tels résultats, le contrôle des dépenses en 2014 s'est exercé de façon serrée, notamment par la tenue régulière de réunions du comité des finances assisté par notre firme de vérificateurs. Pour l'année 2014, le Mont-Avalanche a terminé l'exercice avec un déficit de 29 547 \$ et la municipalité avec un surplus de 13 478 \$.

Fait positif, le rapport des vérificateurs 2014 a souligné le bon suivi de la plupart de ses recommandations.

Pour l'exercice 2015, nous assistons à une baisse significative des droits de mutation. De plus, suite au nouveau rôle d'évaluation de 2014, plusieurs ajustements ont fait en sorte que nos revenus de taxes ont été moindres que ceux budgétés. À cela s'ajoute aussi la diminution du nombre de permis de construction, et donc du nombre de nouvelles constructions. Tout nous porte à croire que cette diminution n'est pas uniquement attribuable à la situation économique, mais aussi au projet de ligne à haute tension d'Hydro-Québec qui aura sans contredit un impact majeur sur l'évolution de nos revenus.

En ce qui concerne le Mont-Avalanche, la taxe spéciale de **45 \$** instaurée en 2014 pour son fonctionnement a été maintenue en 2015. Tout au long de l'année, notre firme de vérificateurs a effectué un suivi des résultats financiers de la Société de gestion du Mont-Avalanche, maintenant nommée Plein air Saint-Adolphe. Comme vous le savez, il y a eu beaucoup de changement dans la gestion du Mont-Avalanche et l'année à venir sera primordiale pour l'administration de notre montagne.

Voici donc la situation financière de la municipalité, à l'égard des dépenses, des immobilisations et de l'état de l'endettement total.

LE DERNIER RAPPORT DE NOS VÉRIFICATEURS

Le rapport du vérificateur externe, Amyot, Gélinas mentionne que les états financiers sont conformes dans tous leurs aspects significatifs et qu'ils présentent une image fidèle de la situation financière de la municipalité. Au 31 décembre 2014, les états financiers se sont soldés par un surplus de l'exercice de **13 478 \$**. Les revenus, pour l'année 2014 ont été de **10 940 640 \$** et les

dépenses de **10 927 162 \$**. Le rapport du vérificateur a été approuvé par le conseil municipal le 11 avril 2015.

Les états financiers de Plein air Saint-Adolphe (anciennement la Société de gestion du Mont-Avalanche) sont consolidés dans les états financiers de la municipalité. Au 31 décembre 2014, les revenus de l'année ont été de **660 301 \$** et les dépenses de **689 848 \$** pour un déficit de l'exercice de **29 547 \$**.

ENDETTEMENT TOTAL À LONG TERME DE LA MUNICIPALITÉ

L'endettement à long terme est de **10 180 201 \$**. Tel qu'indiqué dans le rapport des vérificateurs pour la période se terminant le 31 décembre 2014, l'endettement total à long terme de la Municipalité était de 11 332 471 \$, moins 1 152 270 \$ assumés par les tiers (gouvernement). La portion de la dette assumée par l'ensemble des contribuables est de **7 280 293 \$** et celle applicable à certains secteurs ou riverains est de **2 899 908 \$**.

L'EXERCICE EN COURS

Compte tenu des informations qui nous ont été fournies, nous devrions terminer l'exercice 2015 en équilibre ou avec un léger surplus.

LES DÉPENSES EN IMMOBILISATION EN 2015

En ce qui concerne les dépenses en immobilisation en 2015, nous avons complété les projets suivants :

- l'installation d'un système de télémétrie pour les données d'opération de l'usine d'eau potable des terrasses St-Denis (20 000 \$)
- l'installation d'une génératrice à l'hôtel de ville pour les mesures d'urgence; (40 000 \$)
- l'inspection interne par caméra afin d'identifier les fuites pour le réseau d'aqueduc et d'égout du village et des terrasses St-Denis; (20 000 \$)
- l'achat d'une excavatrice; (40 000 \$)

De plus, les projets suivants sont en cours :

- Mise à niveau de l'usine d'eau potable du secteur village
- Étude de validation des alternatives pour l'aqueduc et l'égout des Terrasses St-Denis
- Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sur 2,4 km sur la route 329
- Réfection du barrage du lac Long
- Mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées du village
- Mise en place de bornes sèches

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Rappelons que pour 2015, tous ont fait un effort afin de minimiser les hausses de taxes. Les membres du conseil ont reçu le même traitement, sans augmentation selon le coût de la vie et la mairesse a maintenu la diminution de son traitement de 10 %. Les cadres, pour leur part, n'ont pas augmenté d'échelon pour l'année 2015.

La rémunération 2015 des conseillers municipaux s'élève à **7 474 \$** plus une allocation de dépenses de **3 737 \$** ainsi qu'une rémunération additionnelle de **2 690 \$** pour les différents comités reconnus par la municipalité. De plus, le maire suppléant se voit octroyer une prime de **373 \$** par mois. Également, un jeton de présence de **111 \$** par réunion est accordé aux conseillers qui siègent à des comités supramunicipaux, les comités de la MRC, par exemple.

La rémunération 2015 de la mairesse s'élève à **36 705 \$ moins 10 %, soit 33 035 \$**, plus une allocation de dépenses de **15 787 \$**. À cela, s'ajoute une rémunération annuelle de 8 882 \$ en provenance de la MRC des Pays-d'en-Haut. Également, un montant de 150 \$ par réunion est accordé pour siéger au comité de la Sécurité publique de la MRC.

BUDGET 2016 : ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Nous entamerons dans les prochaines semaines la préparation du budget 2016 et élaborerons le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018. Cet exercice sera très important pour la municipalité et comme chaque année, les membres du Conseil s'y consacreront avec sérieux et diligence.

Je vous invite donc à assister nombreux à l'assemblée du Conseil du 5 décembre 2015 où nous adopterons le budget 2016 ainsi que le programme d'immobilisations.

Enfin, je tiens à vous remercier de votre confiance et je suis persuadée qu'avec le concours de notre nouveau directeur général, nous pourrons mettre en place rapidement les procédures et les mécanismes de contrôle nécessaires afin d'améliorer nos pratiques de gestion. Il est urgent de redonner un élan à Saint-Adolphe.

Votre mairesse,
Lisette Lapointe